

L'offre **Transport** d'Allianz

Les solutions pour répondre
aux besoins de vos clients
ou prospects professionnels.

www.allianz.fr

Avec vous de A à Z

Allianz 



Allianz 

ASSUREUR OFFICIEL



Qu'il s'agisse d'un artisan, d'une entreprise qui commercialise sa production en France, d'une TPE qui vend via internet ou d'une PME qui exporte ses marchandises à l'étranger..., toute entreprise a besoin de s'assurer contre les risques de transport.

Allianz propose trois solutions qui permettent de répondre à chaque besoin, quelle que soit l'entreprise, sa taille, son activité.

Vos clients et prospects	Leurs besoins	La solution Allianz
Le commerçant L'artisan	Il achète et vend des marchandises qu'il achemine avec un véhicule dont il a l'usage, il transporte de l'outillage, des matériels nécessaires à son activité.	Allianz Transport Privé
L'entreprise industrielle ou commerciale	Elle achète, vend des marchandises qui sont acheminées par une société de transport. Elle peut être amenée à utiliser des véhicules dont elle a l'usage.	Allianz Assurcargo
Le professionnel du transport terrestre	Il transporte ou fait transporter les marchandises qui lui sont confiées et dont il est responsable.	Allianz Assurfret

Pour chacun de vos clients ou prospects professionnels, Allianz met à votre disposition une offre Transport adaptée.



Allianz Transport Privé

La cible

Allianz Transport Privé est un contrat destiné aux artisans, commerçants, entreprises industrielles qui transportent des marchandises, du matériel professionnel dans tout véhicule, **pour leur propre compte.**

Les garanties

Allianz Transport Privé garantit tous les biens - marchandises, matériels, outillage professionnel, biens confiés par un client - transportés par l'entreprise, dans le cadre de son activité.

2 formules de garantie :

« Tous risques » ou « Accidents caractérisés ».

Autres garanties :

- les marchandises et matériels professionnels présentés lors d'une exposition ou d'un salon professionnel,
- les objets et effets personnels lors des séjours en déplacements professionnels.

Les atouts de l'offre Allianz

- Des véhicules non désignés.
- En base, la garantie chargement - déchargement étendue.
- Un allègement des conditions Vol.
- La garantie des frais justifiés consécutifs à des pertes et dommages garantis en « Accidents caractérisés » et Vol (20 % du capital garanti endommagé ou perdu).
- La garantie automatique des objets et effets personnels nécessaires aux séjours en déplacements professionnels dans la limite de 1 000 € par an.
- La garantie des ordinateurs portables professionnels.
- En base, une territorialité étendue à toute l'Union Européenne (y compris en Suisse, Norvège et Liechtenstein).

Allianz Transport Privé

Une offre innovante.
Un contrat complet.
Un contrat simple.



Allianz Assurcarga

La cible

Allianz Assurcarga permet de répondre, **en un seul contrat**, à l'ensemble des besoins d'assurance transport de l'entreprise industrielle ou commerciale qui confie des marchandises, du matériel à des professionnels du transport et qui peut être amenée à utiliser les véhicules dont elle a l'usage dans le cadre de :

- ses contrats de vente ou d'achat,
- transports à destination ou en provenance de ses sous-traitants et façonniers,
- déplacements entre ses différents sites,
- conventions avec ses clients mettant à sa charge l'assurance de leur transport,
- son activité professionnelle, sa participation à une exposition ou à un salon professionnel ou pour des besoins commerciaux,
- présentations de collections à sa clientèle,
- ses séjours en déplacements professionnels pour les objets et effets personnels.

Les garanties

Allianz Assurcarga garantit les marchandises, les matériels, les objets et les collections confiés à des professionnels du transport terrestre, maritime, aérien, postal et fluvial ou transportés avec un véhicule dont l'entreprise a l'usage.

2 formules de garantie :

« Tous risques » ou « Accidents caractérisés ».

Autres garanties :

- les marchandises et matériels présentés lors d'une exposition ou d'un salon professionnel (transport, montage - démontage, exposition),
- les collections, objets et effets personnels lors des séjours en déplacements professionnels.



Les atouts de l'offre Allianz

Synthèse des imprimés de Marché, facultés terrestres, maritimes, aériennes et fluviales.

+

Garanties Allianz pour le transport privé, les bagages et les séjours en exposition.

+

Des extensions significatives et notamment :

Pour les expéditions confiées à des professionnels du transport (Facultés) :

- La durée de la garantie est fixée uniformément à 60 jours suivant la date de mise à disposition par le dernier transporteur (contre 15 jours en terrestre, en aérien et en fluvial selon les imprimés de Marché),
- Les séjours intermédiaires sont couverts automatiquement pendant 60 jours sans surprime (contre 30 jours selon les usages du Marché),
- L'âge des navires de mer est porté à 25 ans (contre 16 ans selon l'imprimé de Marché),
- Les garanties « intérêts du vendeur » et « contre assurance / différence de conditions » sont automatiquement acquises à l'Assuré sans clause particulière aux Dispositions Particulières,

Pour le transport privé et les expositions

- Une garantie chargement - déchargement acquise en base (sauf convention contraire),
- Une garantie automatique de 30 jours pour les séjours en exposition,

Pour les collections, les objets et effets personnels :

- Une garantie acquise lors des séjours en déplacements professionnels d'une durée maximum de 15 jours.

Allianz Assurcargo

Un contrat complet.

Une offre adaptée quelle que soit la taille et l'activité de l'entreprise.

Allianz Assurfret

La cible

Allianz Assurfret permet de garantir la responsabilité contractuelle et générale des entreprises de transport public de marchandises (commissionnaire, loueur).

Les garanties

2 volets de garantie :

- **En base : la Responsabilité contractuelle**

Tous risques :

- dommages matériels subis par les marchandises transportées,
- dommages immatériels consécutifs.

Ou garantie limitée : « Evénements caractérisés » avec Vol (limité ou tous cas de vol).

- **En option : la Responsabilité générale et la Protection Pénale et Recours**

- Responsabilité civile exploitation,
- Responsabilité civile professionnelle,
- Responsabilité civile après livraison,
- Protection Pénale et Recours.

Les atouts de l'offre Allianz

- Deux volets pour couvrir l'ensemble des besoins en responsabilité des professionnels du transport terrestre ,
- Une garantie vol en stationnement qui s'adapte aux contraintes professionnelles des clients par des mesures de prévention minimales faisant appel au bon sens,
- Pour une couverture optimale :
 - Garantie « Séjour intermédiaire » des marchandises en cours de transport,
 - Garantie « Retard à la livraison »,
 - Garantie complémentaire de responsabilité « Déclaration de valeur »,
 - Garantie particulière des marchandises en dommages « Ad Valorem ».

Allianz Assurfret

Un contrat complet en deux volets.

Des dispositions Vol allégées.



Allianz,
partenaire
privilégié
des entreprises

La solidité d'un grand groupe

Allianz est un acteur majeur de l'assurance et des services financiers dans plus de 70 pays avec une des meilleures solvabilités et notations financières du marché.

N° 1 mondial en assurances de biens et de responsabilités, expert en risques industriels, le Groupe Allianz dispose d'une compétence reconnue sur le marché des risques d'entreprises.

Allianz
en France

Allianz France propose une offre d'assurance complète lui permettant de répondre à l'ensemble des besoins d'assurance de ses clients.

Allianz France dispose de savoir-faire spécifiques en risques d'entreprises et offre aux entreprises des solutions pointues en termes de prévention, d'assurances dommages, Responsabilité Civile, Construction ou Transport de marchandises en France ou à l'export pour ses clients qui développent une activité à l'étranger.

Allianz
Transport

Une équipe dédiée (Souscription et Indemnisation) dont l'expérience est reconnue sur le marché et qui élabore des solutions adaptées aux besoins les plus complexes.

Une équipe qui s'appuie sur les différentes implantations du Groupe Allianz pour la mise en place de ces solutions.

Une inspection spécialisée en région.

Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances.

Société anonyme au capital de 991 967 200 euros.

Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris.

542 110 291 RCS Paris.

www.allianz.fr